



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 11 mars 2026

PRIME TRACTION À HEXAFRET

LA DIRECTION VEUT NOUS FAIRE PAYER LES « AVANCÉES » OBTENUES À VOYAGEURS !

Le 26 février, une délégation CGT a été reçue par la Direction dans le cadre d'un groupe de travail sur la prime traction et l'organisation du service annuel. Derrière les annonces présentées comme des « améliorations », la Direction tente en réalité d'imposer un marché inacceptable aux conducteurs Hexafret : des mesures sur la prime traction en échange de plus de flexibilité et de modifications de nos journées de service.

LA DIRECTION VEUT IMPOSER UN PACKAGE : PRIME TRACTION CONTRE ENCORE PLUS DE FLEXIBILITÉ !

La Direction souhaite appliquer à Hexafret les mesures issues de Voyageurs mais pose une condition : accepter deux adaptations obligatoires du service par an, des mesures salariales pour encore plus de désorganisation vie professionnelle-vie personnelle. Même si la grille de repos annuelle semble acquise, la Direction s'octroie encore une fois le droit de pouvoir la modifier en organisant des commissions roulements si elle le juge nécessaire. Il n'y en a jamais assez !

LA CGT REFUSE CE CHANTAGE ! LES CONDUCTEURS HEXAFRET NE SONT PAS DES VARIABLES D'AJUSTEMENT !

La CGT a rappelé que nous n'avons pas été conviés aux discussions. Jamais nous n'avons pu exprimer les besoins des agents d'Hexafret. Pire, les quelques euros négociés l'ont été en prenant en compte les mesures salariales Groupe pour lesquelles Hexafret est exclu ! Pour la CGT, la coupe est pleine. Le mépris doit cesser immédiatement.

La délégation CGT a rappelé sa disponibilité pour discuter des sujets, dans une volonté d'avancer et d'améliorer les conditions de vie au travail des cheminots d'Hexafret. L'adaptation dont font preuve les ADC d'Hexafret tous les jours permet à l'entreprise de prospérer, et malgré l'absence de reconnaissance, ce système tient : des changements quotidiens dans les journées de service tolérés, acceptés, mais jusqu'à quand ? La Direction est montée d'un cran dans le mépris. La CGT lui a demandé de revoir immédiatement sa position.

Pour la CGT, les modifications fréquentes des journées de service, la désorganisation permanente de la vie personnelle, le travail de nuit important et le manque d'effectifs chronique avec des calculs d'ACR (adéquation charge-ressources) faux sont autant de points de crispation à rapidement discuter. Ajouter à cela 15 ADC du TER mis à disposition pendant quelques mois avec des conditions salariales très avantageuses, et la situation devient encore plus tendue socialement.

Le vrai problème, ce n'est pas le nombre d'adaptations. Le vrai problème, c'est le manque d'effectifs et la désorganisation de la production actuelle. Sans compter le manque de locomotives, alors que la braderie sur Agorastore (site d'enchères en ligne) des locomotives les plus récentes continue !

Nous avons aussi rappelé à la Direction qu'il y avait des problématiques sur la prime traction qui ne concernaient que les ADC du fret, comme la revalorisation de la prime « grand axe » ou une meilleure revalorisation de la conduite de nuit.

LA PRIME TRACTION N'EST PAS UNE MONNAIE D'ÉCHANGE !

La CGT a été claire : les avancées obtenues à Voyageurs sur la prime traction doivent s'appliquer à Hexafret sans contrepartie sur l'organisation du travail et sans dégradation des conditions de vie au travail des ADC d'Hexafret. La CGT a des propositions et notamment un projet complet de prime traction plus lisible et plus protectrice pour les ADC !

À l'heure actuelle, aucun accord n'a été trouvé. La Direction maintient sa position. Souhaitons qu'elle évolue rapidement. La CGT poursuivra les échanges et continuera à défendre les droits et les conditions de travail des conducteurs Hexafret. La prochaine réunion conclusive est prévue le 17 mars prochain !

ENSEMBLE, NE LAISSONS PAS LA DIRECTION IMPOSER TOUJOURS PLUS DE FLEXIBILITÉ !

